

Fiche de données de sécurité

page: 1/7

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date / mise à jour le: 01.02.2005

Produit: **GOLIATH GEL**

Version: 1.5

350 33 I

(30207703/SDS_CPA_FR/FR)

date d'impression 01.02.2005

1. Identification de la substance/préparation et de la société

GOLIATH GEL

Société:

BASF Agro SAS
21, chemin de la Sauvegarde
F-69134 ECULLY Cedex

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 49 64 57 33 Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

Tél.: 01 46 99 26 07 (après fermeture des bureaux)

Tél.: 01 40 05 48 48 Centre Anti-Poisons de Paris

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

insecticide, appât

Composants dangereux

Fipronil

Teneur (W/W): 0,05 %

Numéro CAS: 120068-37-3

Symbole(s) de danger: T, N

Phrase(s)-R: 23/24/25, 48/25, 50/53

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

3. Identification des dangers

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

4. Premiers secours

Indications générales:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Retirer les vêtements souillés. En cas de malaises : Consulter un médecin. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Indications pour le médecin:

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, brouillard aqueux, dioxyde de carbone, mousse, extincteur à poudre

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acide chlorhydrique anhydre, fluorure d'hydrogène, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Eliminer conformément aux dispositions locales par combustion ou mise en décharge spéciale. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Stockage

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 24 Mois

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour durée prolongée.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:
Protection respiratoire non nécessaire

Protection des mains:
Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), chlorure de polyvinyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (EN 166)

Vêtements de protection:
Vêtement de protection léger

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: gel
Couleur: brun(e)
Odeur: inodore

Densité: 1,07 g/cm³
(20 °C)

Données relatives à : Fipronil
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): 3,5

Viscosité dynamique: 28.000 - 40.000 mPa.s
(25 °C)

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits à éviter:
Pas de produits à éviter connus.

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE
Date / mise à jour le: 01.02.2005
Produit: **GOLIATH GEL**

Version: 1.5

350 33 I
(30207703/SDS_CPA_FR/FR)
date d'impression 01.02.2005

Corrosion des métaux: Non corrosif pour le métal.

Réactions dangereuses:
Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

DL50/par voie orale/rat/mâle: 4.400 mg/kg

Données relatives à : Fipronil
CL50/par inhalation/rat/mâle/femelle: 0,682 mg/l / 4 h

DL50/par voie cutanée/rat/mâle/femelle: > 5.000 mg/kg

Irritation primaire cutanée/lapin: non irritant

Irritations primaires des muqueuses/lapin: non irritant

Sensibilisation/cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Indications complémentaires:

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

| *Données relatives à : Fipronil*
Toxicité vis-à-vis des poissons:
Oncorhynchus mykiss/CL50 (96 h): 0,25 mg/l

| *Données relatives à : Fipronil*
Invertébrés aquatiques:
Daphnia magna/CE50 (48 h): 0,19 mg/l

| *Données relatives à : Fipronil*
Plantes aquatique(s):
Scenedesmus subspicatus/CE50 (72 h): 0,068 mg/l

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE
Date / mise à jour le: 01.02.2005
Produit: **GOLIATH GEL**

Version: 1.5

350 33 I
(30207703/SDS_CPA_FR/FR)
date d'impression 01.02.2005

Persistence et dégradabilité

Données sur l'élimination

Données relatives à : Fipronil

Evaluation: Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Fipronil

Lepomis macrochirus

Facteur de bioconcentration 321

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Les données relatives à l'écologie se rapportent à la matière active. Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Considérations relatives à l'élimination

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport (ADR RID ADNR IMDG/GGV/See OACI/IATA)

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Directives UE:

Le(s) conseil(s) de prudence

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE
Date / mise à jour le: 01.02.2005
Produit: **GOLIATH GEL**

Version: 1.5

350 33 I
(30207703/SDS_CPA_FR/FR)
date d'impression 01.02.2005

S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S49	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Selon les directives CE, pas d'étiquetage obligatoire pour la manipulation.

Autres prescriptions

Stockage - Rubrique(s) des ICPE (France): 1155

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 (France): 9.

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

16. Autres informations

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 2 sous 'Composants dangereux'.

T	Toxique
N	Dangereux pour l'environnement.
23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
48/25	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les renseignements ci-dessus sont basés sur nos connaissances et ne présentent aucune garantie quant à certaines caractéristiques particulières. Il est de la responsabilité de l'acquéreur de nos produits de se conformer aux législations et prescriptions en vigueur.